

Projet d'établissement

1. Introduction

- Le texte ci-dessous constitue notre projet d'établissement. Ce document exprime notre *volonté collective* de réaliser durant les prochaines années les quelques actions définies comme prioritaires par et pour notre communauté. Celles-ci s'inscrivent dans le cadre du décret « Missions » du 24 juillet 1997.

- La réalisation de ce projet d'établissement qui est une œuvre collective nécessitera la collaboration des différents partenaires : **élèves, parents, enseignants, éducateurs, direction, pouvoir organisateur et acteurs externes.**

- La mise en œuvre de notre projet d'établissement ne débute pas avec l'obligation décrétole : elle s'inscrit dans la continuité des actions entreprises ces dernières années et dans la tradition de notre école. Ces réalisations déjà présentes constituent un appui important sur lequel les actions projetées s'enracinent ; c'est pourquoi on trouvera également des traces de ce « capital de départ » dans le texte ci-dessous.

- Le projet d'établissement constitue des intentions que nous nous efforcerons de concrétiser en tenant compte des moyens disponibles et des réalités de terrain. Les pistes d'action citées dans le document sont évidemment susceptibles de révision, modification ou transformation. En tout état de cause, l'évaluation de ce projet s'effectuera notamment au conseil de participation qui en a reçu mandat.

- Cette introduction décrit l'esprit dans lequel nous souhaitons que ce texte soit lu.

2. Identification

- Le **Collège Saint-Roch Ferrières** (sis Allée de Bernardfagne, 7, 4190 Ferrières, matricule 241 6 101 003) est un établissement subventionné d'enseignement libre secondaire général qui prépare aux études supérieures.

- Situé en zone rurale, il est implanté aux marches de l'Ardenne. Il offre un environnement exceptionnel, ouvert sur la nature et la forêt toute proche. Il accueille des externes en mixité et des internes. Les élèves externes viennent de la région Ourthe-Amblève-Condroz ainsi que de l'Ardenne et des faubourgs de Liège.

- Les études qu'il propose reposent sur un héritage d'humanités générales qui prend en compte les principales filières de formation : langue française, langues anciennes (latin, grec) et modernes (anglais, néerlandais, allemand, espagnol, anglais plus, néerlandais plus), sciences (biologie, physique, chimie), mathématiques, informatique, sciences sociales, arts d'expression, communications sociales, géographie, histoire, étude du milieu, religion, éducation physique, dessin, musique.

3. Objectifs prioritaires et pistes d'action

3.1. *La dimension intellectuelle*

Objectifs :

- Notre école d'enseignement général choisit de pratiquer l'excellence, c'est-à-dire de développer au maximum les potentialités intellectuelles de chacun des élèves et de leur donner la possibilité de se doter de savoirs et de compétences nécessaires à la poursuite de leur scolarité et à leur vie sociale et culturelle.

Pistes d'action :

- ▲ apprentissage de l'effort ;
- ▲ apprentissage de la rigueur ;
- ▲ apprentissage de l'expression ;
- ▲ formation progressive à l'abstraction ;
- ▲ apprentissage de l'esprit d'analyse, de synthèse et de l'esprit critique ;
- ▲ mise en place d'activités de soutien et de remédiation (guidance, projet logopède au premier degré, années supplémentaires au premier degré) ;
- ▲ assurer la formation continue des professeurs et des éducateurs.

Projet d'établissement

3.2. La dimension pédagogique

Objectifs :

- Notre école s'investira autant qu'il est possible dans l'accompagnement de chaque élève afin de lui donner la possibilité de s'approprier les savoirs et les compétences nécessaires à l'entrée dans les études supérieures, et de lui permettre de développer ses aptitudes.
- Notre école mettra en valeur la dimension collective tout autant que la dimension individuelle, tant dans les apprentissages que dans les dispositifs de remédiation.

Pistes d'action :

- ^ renforcer l'acquisition de la langue française dans toutes les disciplines ;
- ^ favoriser l'autonomie et l'apprentissage au travers d'une méthode de travail adaptée à chaque degré d'études : apprentissage de la prise de notes, planification du travail, usage d'ouvrages de références, présentation des travaux ;
- ^ favoriser le suivi des élèves en difficulté scolaire et/ou personnelle, spécialement aux premier et deuxième degrés (activités de soutien et de remédiation intégrées dans l'horaire autant que possible, entraide, intervention du PMS) ;
- ^ travailler à la compréhension par l'élève de son évaluation : le bulletin – outil de communication privilégié entre l'école et la famille – permet à l'élève de devenir acteur de sa formation ;
- ^ mettre les enseignements en perspective et aider l'élève à en discerner la finalité ;
- ^ préparer l'élève aux différents types d'exigences, de questionnements, d'évaluations hors contexte certificatif (*exemples : la grille critériée, le travail formatif*) ;
- ^ encourager le recours aux NTIC (Nouvelles Techniques d'Information et de Communication) et veiller à une utilisation pédagogique raisonnée et critique (projet de sensibilisation aux bienfaits et risques d'Internet) ;
- ^ assurer la formation continue des professeurs et des éducateurs ;
- ^ veiller à l'équilibre du travail à domicile (calendrier) ;
- ^ veiller au bon équilibre entre activités scolaires et activités parascolaires ;
- ^ accompagner l'élève et ses parents dans leur réflexion sur l'orientation scolaire ;

3.3. La dimension citoyenne

Objectifs :

- Notre école s'efforce de préparer les élèves à être des citoyens responsables, solidaires et ouverts aux autres, progressivement conscients de la nécessité de préserver le vouloir vivre ensemble et d'améliorer le bien commun.

Pistes d'action :

- ^ encourager l'apprentissage à la démocratie par l'élection de délégués de classe dans chaque année et par la tenue de conseils d'élèves par degré (1-2, 3-4, 5-6) ;
- ^ encourager le dialogue, le respect de soi, la compréhension, l'acceptation et le respect des règles de vie commune par l'échange de points de vue ;
- ^ accorder une attention particulière au respect de l'environnement matériel et naturel (propreté) ;
- ^ développer davantage les activités culturelles et/ou créatives ;
- ^ favoriser les relations avec d'autres cultures par le biais d'échanges linguistiques, de voyages scolaires ou d'actions de solidarité ;
- ^ amener l'élève à s'ouvrir aux grands problèmes du monde.

Projet d'établissement

3.4. *La dimension personnelle et relationnelle*

Objectifs :

- Notre école s'efforcera de promouvoir la confiance en soi et de favoriser la maturation du projet personnel du jeune. En outre, une attention particulière sera accordée à la qualité des relations et de la communication entre les membres de la communauté éducative.

Pistes d'action :

- ▲ information et réflexion des élèves à propos de l'orientation, surtout en 2^e année et au 3^e degré (information sur les types d'enseignements, information sur les études et les professions, contacts avec d'autres écoles ou avec les milieux professionnels) ;
- ▲ favoriser le développement de moments et de lieux d'échanges et de convivialité entre les différents partenaires de la communauté éducative ;
- ▲ favoriser la mise en place et le développement du conseil d'élèves ;
- ▲ favoriser l'écoute de l'autre.

3.5. *La dimension spirituelle*

Objectifs :

- Notre école est héritière d'une tradition de vie et d'animation spirituelles, à actualiser et à vivre dans le temps présent et futur.

- C'est pourquoi notre projet d'animation spirituelle s'articule en une triple démarche :

- ▲ éveiller à l'intériorité et à la solidarité responsable ;
- ▲ annoncer que Jésus-Christ peut donner sens à la vie ;
- ▲ organiser et proposer des activités et des animations qui ponctuent les temps forts de l'année scolaire et de l'année liturgique.

- Une équipe d'Animation Pastorale porte le projet.

Pistes d'action :

Notre école :

- ▲ organise des retraites pour les 3-6 et des journées d'animations pour les 1-2;
- ▲ propose des célébrations ;
- ▲ célèbre les temps forts de l'année liturgique ;
- ▲ favorise l'action et la réflexion des membres de la communauté éducative.

3.6. *La dimension physique*

Objectifs :

- Notre école, compte tenu de son environnement privilégié, de son complexe sportif et de sa tradition veille à développer au mieux les potentialités physiques des élèves et la prise de conscience progressive des différentes acceptions de leur santé et de leur bien-être.

Pistes d'action :

- ▲ Outre les cours d'éducation physique obligatoires, notre école propose une série d'activités complémentaires centrées sur le sport. En outre, régulièrement sont organisées des activités sportives qui concernent l'ensemble des élèves (compétitions, tournois interclasses, Rhéto trophy, 24 heures de natation ou de biathlon, projet santé/bien-être). Ainsi, dans la bonne humeur, le fair-play et la convivialité, les élèves peuvent relever des défis tout en se confrontant aux autres.
- ▲ Sont à disposition des élèves : la piscine, les terrains de football, le hall omnisports, la salle de gymnastique, les terrains de beach-volley, les terrains de base-ball, ...